

## **AVIS DE COURSE « REGLES D'INTRODUCTION A LA REGATE »**

### **1. REGLES**

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régate
- le présent avis de course
- la fiche course, et ses annexes
- les règlements fédéraux

### **2. ADMISSIBILITE-INSCRIPTION**

**2.1** La régata est ouverte aux bateaux Osiris Habitable(HN), IRC, CIM et autres classes sur invitation.

**2.2** L'inscription se fera uniquement par internet : [www.nvi-ins.fr/INS\\_REGATE?Club=SNST](http://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE?Club=SNST)

**2.3** La liste d'équipage devra être complétée dans le bulletin d'inscription en ligne avec le numéro de la licence FFvoile 2019 mention « compétition » pour chaque concurrent à bord.

Le licencié avec une licence FFvoile 2019 « Adhésion » devra présenter un certificat médical valide selon les prescriptions de la FFV.

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale pour la durée de la compétition.

Les licences temporaires sont acceptées. Une copie du document accompagnée du certificat médical valide devra être présenté et/ou mis en pièce jointe de l'inscription.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFvoile doivent présenter :

- un justificatif d'assurance en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de la voile en compétition de moins de un an.

**2.4** La liste des bateaux, par groupes, ainsi que les flammes de course requises, seront affichées à la SNST une heure avant la mise à disposition.

### **3. DROITS A PAYER**

10€ par personne (soirée équipage compris).

### **4. PROGRAMME - MISE A DISPOSITION-TYPE DE PARCOURS-HEURE LIMITE**

|                    |              |   |
|--------------------|--------------|---|
| Vendredi 23 Août : | - 9h00 18h00 | Confirmation des inscriptions et remise des documents                             |
| Samedi 24 Août :   | - 11h45      | Briefing obligatoire sur zone de départ-Canal VHF 77                              |
|                    | - 12h00      | Signal d'avertissement : parcours côtiers (cahier des parcours ind.H)             |
|                    | - 18h00      | Les bateaux qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée avant 18h seront classés DNF |
|                    | - 20h00      | Soirée des équipages et remise des prix au club house de la SNST                  |

### **5. FICHE COURSE**

Fiche course et le cahier des parcours ind. H seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

### **6. CLASSEMENT**

Plusieurs courses peuvent être courues.

**6.1** Le système de classement utilisé sera le classement en « temps sur temps ».

**6.2** Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

**6.2.Ex-aequo:** nombre de meilleurs places et si besoin, classement de la dernière course.

**6.4** Toutes les courses compteront pour le classement final.

### **7. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### **8. PHOTOGRAPHIES & DROITS DE TELEVISION**

Les concurrents autorisent la Société Nautique de Saint-Tropez et l'ensemble de ses partenaires à utiliser sans aucune restriction leur nom, leur image pour tout texte, photographie, vidéo aussi bien d'eux même que du bateau qu'ils utilisent. Le nom, la biographie des équipiers pourra être utilisé ou reproduit à cet effet.